

LA LETTRE D

Echanges

pour la culture

LETTRE
ÉLECTRONIQUE
DE LA FNCC

sommaires
par thèmes

de juillet 2008 à juillet 2009

FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LA CULTURE



La Lettre d'Echanges, lettre électronique et bimensuelle de la FNCC.
Directrice de publication, Karine Gloanec Maurin - Rédacteur en chef,
Pascal Fournier - Conception, Véronique Guyonnaud - Rédaction,
Vincent Rouillon - Secrétariat de rédaction, Nicole Dazy





L'INFORMATION DES ELUS

est, de toute évidence, l'une des missions que se doit de porter une fédération dont l'objectif fondateur est d'accompagner au plus près de leurs attentes et de leur action les élus en charge de la culture et, au-delà, tous ceux qui œuvrent à conforter sa dynamique et à inventer les politiques culturelles publiques de demain. Telle est la raison d'être

de la *Lettre d'Echanges*, revue électronique de la FNCC au rythme dense d'une parution tous les quinze jours.

Mais s'informer ne suffit pas... Il faut aussi s'écouter, se concerter – s'entendre ou discuter avec ardeur, dans le respect des sensibilités de chacun, sans perdre de vue l'objectif qui nous anime tous : veiller à un développement dynamique des politiques culturelles territoriales et à un soutien actif aux démarches artistiques.

Se parler, s'écouter : la *Lettre d'Echanges* recueille les avis des uns et des autres. Elle transmet les attentes des élus à la culture qui se sont engagés dans les sessions du Centre de formation de la FNCC, propose des entretiens avec les parlementaires, les représentants des artistes ou les responsables d'institutions nationales ou locales. Par ces constants échanges et par leur répercussion dans les pages de notre revue, la FNCC donne voix et présence aux acteurs culturels dans leur ensemble et corps à ce qui est le cœur de sa mission : contribuer au dialogue de tous avec tous dans l'intérêt général.

Mais parler ne suffit pas... Il faut aussi prendre position dans l'esprit républicain qui anime l'ensemble des élus de la Fédération, toujours pour un meilleur accès de tous aux arts et à la culture. La *Lettre d'Echanges* a aussi cette fonction : être la voix forte de notre Fédération en diffusant, au plus près de l'actualité, des communiqués, de propositions communes et des prises de positions nécessaires.

Informé, écouter et agir, donc. Par ce présent sommaire thématique, chacun pourra retrouver rapidement tous les articles qui ont marqué cette saison culturelle 2008-2009 classés par thématique.

Je veux ici remercier le travail rigoureux de notre rédacteur Vincent Rouillon, de l'équipe permanente de la FNCC et de mes collègues élus, en particulier Pascal Fournier et Véronique Guyonnaud, qui participent à l'élaboration de cette lettre.

*Karine Gloanec Maurin,
présidente de la FNCC*

DE L'ÉTÉ DERNIER À CE MOIS DE JUILLET 2009, l'ensemble des paramètres de la vie culturelle et, en conséquence, des politiques qui les accompagnent, est entré dans un profond processus de mutation :

- les relations entre les collectivités et l'Etat ont abordé une phase nouvelle avec la réactivation du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel,
- par la voie des discussions parlementaires autour de la loi Hadopi, la culture et les arts – en tous cas sous leurs formes "piratables", c'est-à-dire industrielles – se sont hissés longuement au premier plan des préoccupations nationales,
- l'essor du numérique a radicalement transformé les comportements culturels, les incitant dans un individualisme qui prend, au mieux, la forme d'un partage de personne à personne et, au pire, de destruction programmée du principe du droit d'auteur,
- dans le même mouvement, Internet institue une "universalisation de la différence" désenclavant les expressions artistiques les plus marginalisées et traçant l'ébauche de ce que serait, en vrai et non comme simple vœu pieu, une politique fondée sur de la diversité culturelle,
- parallèlement, le principe fondateur des politiques publiques de la culture – la démocratisation – s'inclut dans l'objectif plus large de la démocratie culturelle,
- ce qui légitime l'action des collectivités territoriales et leur confère la responsabilité d'extraire de la particularité des territoires des expérimentations et des valeurs à portée nationale,
- alors que, dans le même temps, la commission Balladur promet une restructuration décisive de l'organisation territoriale et du partage des compétences, etc.

Pendant ces douze mois où l'espoir de la nouveauté et l'inquiétude de la perte de repères anciens se sont entremêlés de manière si étroite que toute pensée de l'ordre des politiques culturelles doit se saisir de la dernière pour nourrir la première, la *Lettre d'Echanges* a essayé d'apporter aux élus les informations les plus nécessaires : celles liées à la fois à l'actualité et à un mouvement continu de la pensée politique, sociologique et philosophique. Elle espère avoir ainsi su contribuer à aider un peu des élus dans la plus que jamais difficile mission de piloter l'action publique territoriale en matière de culture.

Ce sommaire par thème de dix-sept numéros d'*Echanges* pourra peut-être, on l'espère, guider les lecteurs qui souhaiteraient avoir une vision synthétique sur tel ou tel sujet politique ou intellectuel des arts et de la culture.

*Vincent Rouillon,
rédacteur de La Lettre d'Echanges*



sommaire

| | |
|--|----|
| ministère de la culture | 3 |
| élysée | 4 |
| assemblée national/sénat | 4 |
| CCTDC | 5 |
| vie le la FNCC | 6 |
| communiqués, rencontres/débats, centre de formation.... | 7 |
| lecture publique | 8 |
| patrimoine | 9 |
| notes de lecture | 10 |
| éducation, enseignement artistique | 12 |



ministère de la culture

18/06/08. Naissance du projet de loi “Création et Internet”. A la suite de la mission Olivennes et des Accords de l'Elysée (23 novembre) signés entre acteurs culturels, acteurs d'Internet et le Gouvernement, le ministère de la Culture a rédigé un projet de loi pour une lutte « *essentiellement pédagogique* » contre la pratique dite de *peer to peer* et pour l'accroissement de l'offre légale en ligne.

Lettre d'Echanges n°15

26/09/08. Projet de Budget 2009 de la Culture. Selon la ministre, le budget 2009 (+2,6%) « *est en cohérence, pour ce qui concerne le spectacle vivant, avec la démarche portée par les Entretiens de Valois, et d'une manière plus générale avec le dialogue développé dans le cadre du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel.* »

Lettre d'Echanges n°16

Le ministère commande une mission d'étude sur le Web 2.0. C'est au spécialiste en droit de l'Immatériel qu'il a été demandé de rédiger des propositions concrètes pour garantir le principe du droit d'auteur face à la nouvelle technologie dite le “Web 2.0”.

Cinéma et action culturelle. Si « *l'économie et l'art sont indissociables* », sans soutien public réaffirmé « *on risque d'assister à une aggravation des conditions de la diffusion culturelle* », écrit Alain Auclair. Synthèse d'un rapport commandité par le ministère.

Rapport sur l'intermittence. Six Inspecteurs généraux font le bilan des réformes du régime d'assurance-chômage de l'intermittence). Conclusions : le déficit de l'Unedic au titre de ces annexes s'accroît, les revenus intermittents progressent de +18,5% et leur nombre a peu baissé. Synthèse.

Lettre d'Echanges n°21

Conclusions des Entretiens de Valois. Le 30 janvier dernier, un Rapport concluait 420 heures de débats entre l'Etat, les professionnels et les collectivités territoriales. Ce rapport doit inspirer les décisions de la RGPP pour le spectacle vivant. Cela étant, la ministre a déclaré : « *On est dans une autre logique que la RGPP, et cela a été compris.* »

Lettre d'Echanges n°22



élysée

13/01/09. Lors de ses vœux au monde de la culture, Nicolas Sarkozy a exprimé son appui au ministère de la Culture. Il annonce une annulation du gel budgétaire pour le spectacle vivant, un soutien accru au patrimoine et l'institution d'un Conseil de la création artistique.

« Bien sûr un ministère de la Culture, et plus que jamais ! » Réaction de la présidente de la FNCC à une interview de Jean-Jacques Aillagon évoquant une éventuelle suppression du ministère.

Lettre d'Echanges n°20

Le Conseil de la création artistique selon Marin Karmitz. Dans un entretien au *Monde*, le producteur nommé par le chef de l'Etat pour « animer » ce Conseil lui donne pour tâche « de proposer des solutions pour que la création redevienne un élément de l'imaginaire, du rêve, de la cohésion sociale ».

Lettre d'Echanges n°21

Le Conseil de la création. Un décret du 30 janvier officialisait le nouvel organe de décision culturelle nationale placé sous la présidence directe du chef de l'Etat. A l'occasion de son installation, le 2 février, le président de la République a prononcé un important discours. Point fort : la volonté de « faire de la culture un des éléments majeurs de la lutte pour surmonter la crise ». Extraits.

Lettre d'Echanges n°22

5 mars : la Commission Balladur vient de remettre son rapport sur la réforme des collectivités territoriales. Bien sûr, la culture n'a pas été au centre du travail de la Commission Balladur. Pour autant, ses préconisations auront une influence certaine sur les politiques territoriales de la culture. Pour le Comité, « la bipolarisation des institutions locales, au profit de la région et de l'intercommunalité a semblé permettre un désenchevêtrement des compétences. » Une idée, en particulier, pourrait avoir une portée culturelle décisive, celle de soumettre au suffrage universel les représentants des communes dans les instances intercommunales. Eléments de réflexion.

Un entretien entre Nicolas Sarkozy et des professionnels du spectacle vivant. Le 23 mars, le président de la République a reçu une délégation du spectacle vivant. Il s'est déclaré ouvert à l'idée d'un Plan de relance des arts et de la culture.

Lettre d'Echanges n°24

assemblée nationale/sénat

08/10/08. Vers un big bang territorial ? La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité un projet de réforme pour « créer les conditions d'un big bang territorial ».

Lettre d'Echanges n°16

Le Sénat et la Culture

Les travaux culturels du Sénat. A la différence de l'Assemblée nationale, le Sénat possède une commission spécifiquement dédiée à la culture. A l'occasion des élections sénatoriales, on revient ici sur 10 ans de travaux culturels de cette instance qui représente les collectivités au niveau national.

Lettre d'Echanges n°16

La FNCC vue par les sénateurs. Quelle que soit leur sensibilité politique, les sénateurs témoignent de leur attachement à une fédération dont ils estiment qu'elle devrait prendre plus de place dans le débat politique. « Si la FNCC n'existait pas, il faudrait l'inventer », déclare Ivan Renar.

Serge Lagache, sénateur du Val-de-Marne, PS : « Le Sénat doit être le relais du rôle croissant joué par les collectivités territoriales, en matière culturelle tout particulièrement. »

Jacques Legendre, sénateur du Nord, UMP, et président de la Commission des affaires culturelles. Annonçant que l'Assemblée nationale va se doter d'une commission culturelle autonome, Jacques Legendre précise : « On évoque le nom de Christian Kert pour la présider. Il sera donc mon homologue. »

Catherine Morin-Desailly, sénatrice de Seine-Maritime, membre du Groupe Union centriste : « La décentralisation donne une légitimité plus grande au Sénat pour parler au nom des collectivités territoriales. »

Ivan Renar, sénateur du Nord, PC : « Ce n'est pas parce que les collectivités s'engagent plus qu'il faut accepter la baisse des crédits de l'Etat. La culture est une question de politique à la fois locale, nationale et européenne. Il n'y aura jamais trop de partenaires. »

Lettre d'Echanges n°17

20 novembre. Le budget de la Culture devant le Sénat. Après avoir déclaré : « Quand je m'observe, je me déssole, mais quand je me compare, je me console », Christine Albanel a vu son budget adopté par le Sénat. Les sénateurs ont examiné les lignes "Patrimoine" et "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" puis "Création" et "Cinéma".

Lettre d'Echanges n°19

Une Commission culture à l'Assemblée nationale. L'idée de créer à l'Assemblée nationale une commission culturelle autonome a été actée dans son principe depuis le projet de loi de Modernisation des institutions de la Ve République adopté l'été dernier.

[La Lettre d'Echanges n°25](#)

11 juin. L'Assemblée nationale supprime la nécessité de l'avis conforme des ABF pour réaliser des travaux en Zones de protection du patrimoine architectural, urbanistique et paysager (ZPPAUP). Votée lors de l'examen en deuxième lecture de la loi dite Grenelle 1, cette modification fondamentale de la co-gestion des espaces protégés entre collectivités et services de l'Etat doit encore obtenir l'aval en deuxième lecture du Sénat qui s'était déjà prononcé pour le Grenelle 1, le 10 février, mais sans que figure alors dans la loi l'article en question.

[La Lettre d'Echanges n°30](#)

CCTDC

Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel

Présentation générale. Le 10 juillet 2008 a eu lieu la réunion inaugurale de la renaissance du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel. Cette nouvelle instance de concertation entre l'Etat et les collectivités locales, voulue par ces dernières et réactivée sous l'impulsion de la FNCC.

Vanik Berberian, président de l'Association de maires ruraux de France (AMRF) : « *La dimension partenariale entre l'Etat et les collectivités doit mener au-delà de la seule concertation. Il importe d'aboutir à des décisions concrètes : textes de lois, amendements, de dispositifs à mettre en place, etc.* » Le président de l'AMRF évoque ici un rôle de « *Parlement culturel territorial* ».

Olivier Bianchi, vice président délégué chargé de la culture à Clermont-Communauté, représentant de l'Assemblée des communautés de France (AdCF) : « *Nous sommes dans un contexte difficile. Tout le monde sent que tout doit être repensé. Dans ce contexte, le CCTDC apparaît comme un espace approprié pour ce travail de redéfinition.* »

[Lettre d'Echanges n°18](#)

la "bataille Hadopi"

30/10/08. Le Sénat adopte le projet de loi "Création et Internet". Le Sénat adopte en première lecture un projet de loi dont il salue « *la logique essentiellement pédagogique et préventive* ».

[Lettre d'Echanges n°17](#)

Un contre-argumentaire. Le collectif de citoyens La Quadrature du Net vient de rendre public une étude intitulée "HADOPI, riposte graduée : une réponse inefficace, inapplicable et dangereuse à un faux problème". Synthèse.

Audition de la ministre de la Culture devant la Commission des lois. Le 17 février, Christine Albanel a présenté le projet de loi "Création et Internet" devant la Commission des lois. Extraits des discussions.

[Lettre d'Echanges n°23](#)

11/12 mars : examen de la loi "Création et Internet" par l'Assemblée nationale. Pour la ministre de la Culture, « *la modernité, c'est le développement de l'offre légale* ». Pour les députés de l'opposition, c'est la « *contribution créative* ». Extraits de la discussion parlementaire.

[Lettre d'Echanges n°25](#)

Hadopi et l'Europe. Le projet de loi Hadopi est finalement rejeté, le 9 avril. Un nouveau vote sera organisé le 28 avril. Parallèlement, le Parlement européen adopte une recommandation estimant que l'accès à Internet relève du droit à l'éducation et que toute mesure de suspension d'abonnement porte dès lors atteinte aux libertés fondamentales...

[Lettre d'Echanges n°26](#)

Le débat parlementaire. Au-delà du vote, le 12 mai, de la loi par l'Assemblée nationale, le débat parlementaire a fait entrer le numérique au cœur du politique. Enseignements.

Déclarations. Relevé de prises de parole publiques de personnalités politiques, d'artistes et de professionnels de la culture.

[Lettre d'Echanges n°28](#)

24 juin, Hadopi suite : Le Conseil d'Etat adopte le projet de loi de "Protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur Internet". Alors que la partie de la loi non censurée par le Conseil constitutionnel vient d'être promulguée par décret, la ministre de la Justice a fait adopter en Conseil des ministres un court projet de loi traitant de la partie répressive de la lutte contre le piratage sur Internet.

[Lettre d'Echanges n°31](#)



vie de la FNCC

Le séminaire FNCC/Associations d'élus.

« *Faire du national à partir du local* », tel est le projet que Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, a proposé aux associations d'élus réunies en Séminaire par la FNCC, le 18 juillet, à Avignon. Synthèse et compte-rendu.

Débat sur l'évaluation co-organisé par le Festival d'Avignon et la FNCC.

Avec Hortense Archambault, co-directrice du Festival d'Avignon, la chorégraphe Stéphanie Aubin, Emmanuel Ethis, sociologue, Jean-Pierre Heintz, président de l'Association des DAC des grandes villes de France, Georges-François Hirsch, directeur de la DMDTS, François Le Pillouër, président du Syndeac, et Jacques Pélissard, président de l'AMF. Echos et compte-rendu.

Lettre d'Echanges n°14 et 15

Entretiens de Valois, suite ou fin ? Interview de Florian Salazar-Martin. Le président de la FNCC – l'une des cinq associations d'élus participant à cette concertation – fait le point.

Lettre d'Echanges n°15

Les Entretiens de Valois entament leur Acte II, celui qui doit aboutir à des conclusions et propositions concertées entre les professionnels du spectacle vivant, les collectivités territoriales et le ministère de la Culture. Des conclusions que la Révision générale des politiques publiques s'est engagée à prendre en compte. La FNCC fait le point.

Lettre d'Echanges n°17

Extraits de l'Assemblée générale du 19 juillet 2009 à Avignon. « *Notre Fédération est essentiellement pluraliste. Elle s'est dotée de structures qui respectent scrupuleusement ce pluralisme. Ceci est une règle inaliénable. C'est notre garantie, c'est aussi notre savoir-faire* » (Florian Salazar-Martin). Extraits du compte-rendu.

Lettre d'Echanges n°16

Aller de l'avant... Florian Salazar-Martin : « *Cet éditorial du numéro 18 de La Lettre d'Echanges marque la fin de mon mandat en tant que président de la FNCC. Ces quelques lignes ne peuvent raisonnablement pas constituer un bilan de l'activité de la Fédération pendant ces quatre dernières années, tant cette période a été riche pour notre Association...* »

Lettre d'Echanges n°18

La FNCC et ses principes fondamentaux : florilège des discussions du Bureau qui, pendant un an, ont affiné et confirmé les principes inaliénables de la Fédération et tracé les principales voies de son action future.

Commissions de réflexion de la FNCC. En lien avec les ateliers organisés lors de l'Assemblée générale du 28 novembre, la FNCC expose quelques perspectives de trois de ses commissions : enseignements, patrimoine et communes rurales.

Lettre d'Echanges n°18

Assemblée générale de la FNCC. Le 28 novembre, au Centquatre à Paris, la FNCC a renouvelé ses instances décisionnelles : les 56 membres du Conseil d'administration, dont 26 membres du Bureau, avec la présidente, le trésorier et 10 vice-présidents. Extraits du compte rendu.

La géographie du Conseil d'administration.

Le CA de la FNCC réunit 3 conseils régionaux, 3 conseils généraux, 2 communautés de communes et 48 communes. Carte.

Lettre d'Echanges n°19

Vœux et perspectives pour 2009 de la présidente de la FNCC. « *Tout en conservant intact son souci constant d'être toujours et mieux au service de chacun de ses adhérents, au plus proche des territoires, notre Fédération doit désormais prendre en compte l'attente vive et bienveillante de l'ensemble des acteurs nationaux...* »

Culture, numérique et territoires. Entretiens avec : Jacques Séclét, maire adjoint à la culture d'Enghien-les-Bains – ville qui accueille la 4e édition du festival des arts numériques "Les Bains numériques" – et co-président de la commission Arts, sciences et technologies de la FNCC. Et **Alain Rouxel,** co-président de la commission Livre et lecture publique de la FNCC.

Lettre d'Echanges n°28

Pour la coopération culturelle des Régions d'Europe. « *Dès 1948, les pères de l'Europe se sont interrogés sur la meilleure réponse à apporter aux différentes formes de fascisme qui avaient pu voir le jour dans plusieurs pays en quelques années, sur cette barbarie qui a meurtri et meurtrissait encore des populations entières...* » Contribution de Karine Gloanec Maurin pour Relais Culture Europe.

Lettre d'Echanges n°29

Communiqués de la FNCC

Patrimoine - 12 février. S'étant saisi, le 4 février, du projet de loi pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés, « *le Conseil constitutionnel a déclaré d'office contraire à la Constitution la modification des pouvoirs des Architectes des bâtiments de France sur les travaux intervenant dans le périmètre des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager* ». Communiqué.

[Lettre d'Echanges n°22](#)

Un amendement sur l'archéologie préventive.

Après la remise en cause du statut de protection des ZPPAUP, les Parlementaires ont adopté, le 29 janvier 2009, un amendement contractant les délais d'intervention au titre de l'archéologie préventive. Analyse. Communiqué.

[Lettre d'Echanges n°22](#)

La culture, un atout contre la crise. « *La FNCC appelle tous les représentants des collectivités territoriales convaincus de la transversalité sociale, économique et symbolique de l'art et de la culture à s'engager à ses côtés pour enrichir la réflexion des élus. Face aux mois difficiles qui s'annoncent, il est urgent d'affirmer l'utilité de conserver et de développer les outils nécessaires à l'épanouissement de l'être, à l'harmonie de notre société et à la transformation du monde.* » Communiqué du 23 février 2009.

[Lettre d'Echanges n°23](#)

Loi "Création et Internet" : du temps pour la réflexion.

La loi Hadopi permet-elle qu'Internet contribue au financement de la création ? Respecte-t-elle pleinement les libertés individuelles et l'espace privé ? L'accès à Internet fait-il ou non partie des droits fondamentaux, notamment le droit à l'éducation et à l'information ? Communiqué.

[Lettre d'Echanges n°26](#)

Accord commercial UE/Corée du Sud.

La Commission européenne s'apprête à finaliser un accord de libre-échange avec la Corée du Sud, accord auquel est annexé un protocole de négociation culturelle. La Coalition française pour la diversité culturelle estime que la culture est ici instrumentalisée comme « *monnaie d'échange* ». Entretien avec Pascal Rogard, président de la Coalition française et directeur de la SACD. Communiqué de la FNCC.

[Lettre d'Echanges n°29](#)

Entretiens et rencontres

4/11/08. Entretiens de Valois : le point de vue de François Le Pillouër.

Le président du Syndeac estime que les Entretiens de Valois sont devenus « *un temps de discussions miné de tensions* ». Il ajoute que, si les professionnels ont été « *légèrement déçus* » par le rôle joué par les collectivités, ils comptent sur leur « *sursaut pour peser dans les débats futurs* ».

[Lettre d'Echanges n°17](#)

Rencontre nationale de la FNCC.

Le 28 novembre, la FNCC a organisé une rencontre qu'est venue clore la ministre de la Culture. Compte rendu intégral.

[Lettre d'Echanges n°20](#)

Le cinéma et le numérique : Rencontre avec Jean-Michel Gévaudan, de l'ADRC.

« *Nous pouvons craindre un basculement de l'ensemble du système économique du cinéma* ».

[Lettre d'Echanges n°28](#)

centre de formation de la fncc

Session de formation sur les budgets municipaux.

Au cours d'un "ping-pong" exemplaire (selon le mot de l'un des seize stagiaires-élus), le directeur financier Bernard Masson et le formateur de la FNCC Jean-Philippe Lefèvre ont démonté les rouages complexes des fonctions et sous-fonctions des budgets municipaux. Avec cet horizon : le budget – sa construction, son vote et la capacité de le justifier – est l'acte politique majeur d'un mandat culturel. Synthèse.

[Lettre d'Echanges n°18](#)

Echos de la session de formation du 8 avril 2009 sur le thème : "L'él(u)e à la culture et les artistes".

Le 8 avril, la FNCC proposait aux élus à la culture une journée de formation, assurée par Charles-Edouard Fidchet, sur un thème qui, bien loin de toute certitude technique ou même philosophique, interroge le cœur même de la charge qui incombe aux élus conscients de la dimension primordiale des arts et de la culture au sein des politiques publiques : « *L'él(u)e à la culture, l'artiste et la création/ une relation et un questionnement permanents* ».

[Lettre d'Echanges n°26](#)



lecture publique

30/07/08. Un Rapport sur le livre numérique réalisé pour le ministère de la Culture par le président de *Télérama* Bruno Patino. Extraits et commentaires.

Lettre d'Echanges n°14

Septembre 2008. Une nouvelle carte des bibliothèques classées. L'inspecteur général des bibliothèques Daniel Renoult a mis au point une « carte multicritères plus équilibrée dans sa répartition géographique et fonctionnelle » de 78 bibliothèques bénéficiant des services d'un Conservateur d'Etat. Des services qui ne seraient cependant plus permanents.

Lettre d'Echanges n°19

Francophonie. Placée sous le thème "10 mots pour dire demain", l'édition 2009 de la Semaine de la langue française se déroulera du 16 au 23 mars.

Lettre d'Echanges n°22

Bibliothèques et Internet - 12 février. La FNCC apporte son soutien à la proposition d'un amendement à la loi Création et Internet proposé par l'IADB.

Lettre d'Echanges n°22

L'avenir des BDP. Les Bibliothèques départementales de prêt, qui ont pour fonction première d'irriguer en fonds les bibliothèques municipales des territoires ruraux, font aujourd'hui face à deux mutations de la société : la montée en puissance des bibliothèques intercommunales et l'essor d'Internet et des possibilités de documentation en ligne qu'il permet. Consciente de ces bouleversements, l'ADF a commandé une étude chargée de proposer une redéfinition des missions des BDP. Une des pistes : « *L'idée de devenir le "bras armé" de l'action culturelle des territoires au quotidien est pertinente car, trop souvent, les directions culturelles des Conseils généraux ne disposent pas de ressources humaines suffisantes.* »

Lettre d'Echanges n°24

Label LIR. Le ministre de la Culture a signé, le 9 mars, le décret instituant le label "Librairie indépendante de référence", qui permet notamment aux collectivités d'exonérer de la taxe professionnelle les librairies ainsi référencées. Une taxe qu'il est par ailleurs question de supprimer...

Lettre d'Echanges n°25

Google et les bibliothèques. Le Monde diplomatique publie un article du directeur de la bibliothèque de Harvard estimant que Google est à la veille de poser les fondations d'une bibliothèque universelle. Un rêve du Siècle des Lumières mais sous version numérique et payante. Google est en effet en train de mettre au point, en accord avec les éditeurs et auteurs, un système de licences donnant accès à un fonds de 7 millions d'ouvrages. Un rêve qui pourrait tourner au cauchemar.

Lettre d'Echanges n°25

Ouverture de candidature au label LIR.

L'obtention du label "Librairie indépendante de référence" ouvre droit à une exonération de la taxe professionnelle (TP) sous réserve que les collectivités locales (communes/intercommunalités, départements, régions) aient délibéré avant le 1^{er} octobre 2009 afin de décider d'appliquer ou non l'exonération de TP (*rens. : www.syndicat-librairie.fr/label/*).

Rapport Gaymard sur le prix unique du livre. En mai 2008, deux députés avaient proposé une modification de la loi Lang. Devant de très vives réactions, l'un d'eux, Christian Kert, a estimé nécessaire d'engager des discussions pour juger de l'actualité d'une loi votée en 1981. Réponse aujourd'hui du député Hervé Gaymard : il est « *hasardeux* » de vouloir changer la loi. « *Comme il faut toujours légiférer en tremblant, le parlementaire que je m'honore d'être recommande de ne point le faire.* »

Lettre d'Echanges n°26

Le livre et le numérique. Rapport d'Hervé Gaymard. « *Les atouts du livre papier ne seront probablement jamais intégralement transposables dans le modèle numérique* », déclare le député. Cependant « *la collision programmée de l'univers du livre et de la météorite numérique* » sera rude.

Lettre d'Echanges n°28

patrimoine

22 octobre. L'avis du Conseil économique sur le patrimoine.

Le salut du patrimoine monumental passe par une redéfinition du périmètre des monuments nationaux qui, elle-même, suppose d'élargir celui des monuments gérés par les collectivités. Le CES a ainsi entériné les préconisations d'un rapport de Jean-Jacques Aillagon.

[Lettre d'Echanges n°19](#)

Atelier Patrimoine et communes rurales. Ce même jour, la FNCC a invité Alain Marinos, architecte et urbaniste en chef de l'État, Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture. Synthèse.

Brèves à propos du patrimoine : le maintien des avantages fiscaux pour les travaux d'entretien des particuliers et un apport budgétaire supplémentaire de l'Etat au titre du Plan de relance pour l'économie.

[Lettre d'Echanges n°20](#)

Suppression de l'avis conforme des ABF en ZPPAUP.

Lors de l'examen du projet de loi sur l'accélération de la construction, le 29 janvier 2009, un amendement remplaçant la nécessité d'obtenir un "avis conforme" d'un architecte des Bâtiments de France par un "avis simple" en ZPPAUP a été adopté. Vives réactions.

[Lettre d'Echanges n°21](#)

9 avril. Rencontre avec Nicole Pot, directrice générale de l'INRAP.

« La situation de l'Institut national de recherches archéologiques préventives est complexe. Son action suscite encore souvent de l'hostilité. De manière générale, nombreux sont ceux qui estiment que l'archéologie préventive coûte cher, en temps et en argent », a expliqué sa directrice générale. Compte-rendu.

28 mai. La Commission Architecture et Patrimoine(s).

Trois professionnels ont accepté l'invitation de la FNCC, transmettant ainsi aux élus un triple regard sur une même réalité. Michel Rousset a développé l'approche globale, à la fois architecturale, urbanistique et environnementale spécifique aux CAUE. Compte-rendu.

[La Lettre d'Echanges n°30](#)

12 juin, Abbaye de Noirlac : sensibilisation au patrimoine des élus des collectivités territoriales.

L'Agence Culture O Centre (Ateliers de développement culturel) et la FNCC ont co-organisé un séminaire intitulé "Mettre en valeur et gérer le patrimoine" au Centre culturel de rencontres de l'Abbaye de Noirlac (Cher). Echos.

[Lettre d'Echanges n°30](#)

L'impact économique et social du patrimoine.

Dans le patrimoine, un euro public investi en rapporte vingt, et un emploi créé en génère quinze. « Le patrimoine bâti est encore trop souvent perçu comme une charge, mais coûteuse et sans valeur économique », écrit Philippe Joutard, président de l'Agence régionale du patrimoine PACA, maître d'oeuvre de cette enquête. En complément, quelques chiffres du DEPS sur le financement des politiques en faveur du patrimoine par les collectivités.

[La Lettre d'Echanges n°30](#)

Restaurer son église.

Le Conseil général de Seine-et-Marne a inauguré un cycle de colloques sur les questions de patrimoine. Face à la "désertification" des églises, l'architecte du Patrimoine Pierre Thiébaud estime que « ces lieux peuvent demeurer des espaces de vie à la frontière du divin et du quotidien, notamment lorsqu'ils servent des institutions qui font hommage à la dignité de l'homme ».

[La Lettre d'Echanges n°30](#)

La suppression de l'avis conforme des ABF pour les ZPPAUP n'ira pas devant le Sénat,

car « il lui est apparu parfois nécessaire sur certains sujets clefs de réaffirmer des positions de principe adoptées en première lecture » par les sénateurs, a expliqué Bruno Sido, rapporteur et sénateur de la Haute-Marne (UMP). Rappelons que la FNCC avait indiqué, par voie d'un communiqué, son inquiétude à la perspective d'une telle suppression.

[Lettre d'Echanges n°31](#)



notes de lecture

La Fin des cultures nationales ?, sous la direction de Lluis Bonet et Emmanuel Négrier, une somme d'études sur la diversité culturelle.

Lettre d'Echanges n°14

Notes de lecture : Internet : un séisme dans la culture ?, de Marc Le Glatin. « *Peut-on sérieusement traiter de voleurs des dizaines de millions de personnes ?* », se demande l'auteur. Non. Internet bouleversera-t-il radicalement le fonctionnement de la culture ?

Lettre d'Echanges n°15

Intercommunalités : le temps de la culture. Pour Emmanuel Négrier, l'un des trois sociologues auteurs d'une étude de l'OPC (Observatoire des politiques culturelles) sur l'intercommunalité culturelle, celle-ci suscite des réticences : « *L'Etat semble suivre, la région négliger, les départements se défier et les communes résister* ». Malgré cela, les succès sont indéniables, ce dont témoignent les nombreuses expériences de communautés d'agglomération décrites dans cet ouvrage indispensable.

Lettre d'Echanges n°19

Le Spectateur émancipé, un essai de Jacques Rancière. Le travail des artistes « *demande des spectateurs qui jouent le rôle d'interprètes actifs. Une communauté émancipée est une communauté de conteurs et de traducteurs* ». Quel est ce spectateur idéal ? Tout un chacun, à la condition d'échapper à la « *logique de l'abrutissement* » du divertissement.

Une citation de Victor Hugo. Il y a plus de 250 ans, en 1848 et devant l'Assemblée nationale, Victor Hugo s'élevait (déjà) contre la tentation de faire des politiques culturelles une variable d'ajustement des budgets publics.

Lettre d'Echanges n°20

L'Europe des Festivals, de Zagreb à Edimbourg. C'est un leitmotiv que de donner à la culture la fonction de contribuer à cristalliser une "âme" européenne. Dans cet ouvrage collectif coordonné par Anne-Marie Autissier, spécialiste des politiques culturelles européennes, on entrevoit un peu, et c'est déjà beaucoup, cette âme de l'Europe...

Lettre d'Echanges n°21

L'impact sur la société des associations culturelles. La COFAC (Coordination des fédérations et

associations de culture et de communication) regroupe 24 500 associations culturelles. Malgré cette force numérique, elle n'a pas été invitée aux Entretiens de Valois, mais espère bien « *faire entendre sa voix auprès de l'Etat et des collectivités territoriales et obtenir un partenariat autour des politiques culturelles* ». Une étude explore la vie culturelle associative. Synthèse.

Lettre d'Echanges n°22

Olivier Py, directeur du Théâtre de l'Odéon plaide, dans une tribune parue dans le Monde, pour l'accroissement du périmètre des responsabilités du ministère de la Culture. Il estime que, loin d'être obsolète, il est non seulement indispensable mais que, de plus, « *il doit être refondé dans un projet de civilisation beaucoup plus large puisque l'essence de l'Europe et celle de la culture ne font qu'une.* »

Pour une autre économie de l'art et de la culture. L'UFISC – qui fédère les micro-entreprises culturelles privées – a élaboré un Manifeste prônant « *le respect de toutes les différentes formes d'expression, de représentation artistique et culturelle, qu'elles soient professionnelles ou en amateur, individuelles ou collectives, industrielles ou artisanales* » et l'existence d'un « *troisième pilier artistique et culturel fondé sur l'initiative privée au service de l'intérêt collectif* ». Synthèse d'un ouvrage indispensable conçu autour de ce manifeste.

Les artistes plasticiens et la formation professionnelle. La loi : « *La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale.* » La réalité : les artistes plasticiens n'ont actuellement aucun accès à la formation professionnelle, car « *tout se passe comme si l'activité artistique [des plasticiens] n'était pas une activité professionnelle* ». Dans une enquête remarquable, la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) pointe une des aberrations de l'encadrement des métiers artistiques et met à jour le chiffre suivant : 93,4% des artistes plasticiens souhaiteraient pouvoir bénéficier de formations professionnelles. Compte-rendu.

Lettre d'Echanges n°23

Education artistique et Internet : une étude du DEPS. Internet a profondément modifié les comportements. Les deux "transmetteurs" officiels des valeurs culturelles – les structures culturelles et l'école – voient leur rôle amoindri. Conséquence : « *La pédagogisation des activités culturelles sert certes leur démocratisation obligée, mais rarement*

la construction d'un goût durable. » Désormais les jeunes construisent leur univers culturel en tout individualisme, sur les réseaux du Net mais aussi en famille. Ce qui relativise la certitude unanime que l'éducation artistique serait le sésame de la démocratisation culturelle.

Etat des lieux de l'Agenda 21 de la culture en France. Un travail universitaire remarquable tente de mesurer la « valeur ajoutée » que les principes de l'Agenda 21 de la culture peuvent apporter aux politiques publiques de la culture. Cette charte, qui sert de guide à une quinzaine de collectivités françaises (dix sont interrogées), a pour objectif d'axer les politiques culturelles sur la promotion de la "diversité culturelle", laquelle, selon l'auteure, « vient conforter la nécessité de réinterroger le modèle des politiques culturelles françaises ».

[Lettre d'Echanges n°24](#)

L'attractivité culturelle de la France. En matière de culture, « attendre le chaland à la porte d'entrée de l'univers culturel ne suffit plus ». Le Commissariat général du Plan publie une imposante étude, menée avec les outils du marketing, pour envisager comment mettre en adéquation l'offre et la demande de culture en France. Synthèse.

[Lettre d'Echanges n°25](#)

Le peu de goût pour la culture des jeunes. A vrai dire, c'est une nouvelle triste que livre une enquête réalisée par l'association Jeunesse ouvrière chrétienne : 51,3 % des jeunes de 13 à 21 ans ne s'intéressent ni aux musées, ni au théâtre, ni à l'opéra. Trop cher, trop chic. Les chiffres ne sont guère plus encourageants (surtout chez les garçons) pour la lecture, le concert ou la pratique en amateur... En revanche, le cinéma règne sur leurs pratiques culturelles (94%), sans interférence de niveaux de diplômes. De quoi jeter une ombre sur des décennies de choix des politiques publiques.

La mutation des ADDM : entretien avec Ivan Sytnik. Avant les DRAC, il y avait déjà les ADDM (Associations départementales musique et danse, cofinancées par les Départements et l'Etat). Puis les unes et les autres ont travaillé en concertation. Avant la loi d'août 2004 instaurant l'obligation de schémas départementaux d'enseignement artistique initial, il y avait les ADDM dont 24 avaient déjà institué de tels schémas. Aujourd'hui, plusieurs d'entre elles disparaissent, soit purement et simplement, soit sont réintégrées au sein des services culturels des conseils généraux. C'est la fin d'une certaine histoire de la décentralisation culturelle,

mais non celle d'un réseau riche d'expériences dont le savoir-faire sera décisif dans les coopérations à venir entre collectivités territoriales.

[Lettre d'Echanges n°27](#)

La culture dans les élections européennes. Il n'y a curieusement qu'un enjeu culturel réellement identifiable dans les argumentaires des différents partis politiques engagés dans les élections européennes, celui de la défense des langues et cultures régionales ou minoritaires. Cet aspect est tout particulièrement présent dans les engagements du Modem et d'Europe écologie. Par ailleurs, le mot même de "culture" n'apparaît pour ainsi dire pas dans les formations les plus importantes (PPE, PSE). Tour d'horizon des programmes culturels.

Notes de lecture : "Pour le développement des arts de la scène en Europe", un rapport de Stéphane Fievet pour le ministère de la Culture. « *On ne peut que déplorer que la culture tienne une place politique si faible* » dans la construction de l'Europe. Et pourtant cette étude montre l'ampleur et la diversité des aspects des politiques culturelles qui relèvent des compétences de l'Union européenne.

[Lettre d'Echanges n°29](#)

Le blues du jazz. Le jazz bénéficie tant de l'aura d'une musique savante (donc de soutiens publics) que du prestige social des musiques populaires (donc marché). Ou serait-ce l'inverse ? Son élitisme le coupe du marché et son côté populaire du soutien public pour les genres plus institutionnels ? 93% des acteurs des milieux de jazz en France se disent « *très inquiets* » de leur avenir. Un colloque organisé par l'AFIUMA (Association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles) aborde de front ce malaise.

[Lettre d'Echanges n°31](#)

Portrait des groupes de musiques actuelles. Par le paradoxe de leur pratique – "bricolo" et industrielle, marginale et populaire, amateur et professionnelle, singulière et standardisée... –, les groupes de musiques actuelles glissent entre les doigts d'une aide publique sans laquelle pourtant ils n'existeraient pas... Une récente enquête, menée en Dordogne, dresse le portrait complexe d'une pratique musicale aussi dynamique que fragile. Avec cette conclusion : « *On n'est pas loin d'une musique de type "art et essai", qui, si elle était livrée au seul marché, disparaîtrait.* » Extraits.

[Lettre d'Echanges n°31](#)



éducation/enseignement artistique

09/08/08. Enseignements artistiques et décentralisation : un rapport de la sénatrice Catherine Morin-Desailly. Le principe fondamental pour « sortir de l'impasse » la loi de décentralisation des enseignements artistiques (loi du 13 août 2004) de « susciter l'intérêt et l'implication des élus locaux eux-mêmes ».

Lettre d'Echanges n°14

Les arts du cirque à l'école. « L'artiste dit, "Moi je suis artiste et l'enseignant ne peut pas me comprendre". Et l'enseignant dit, "Moi je ne comprends pas les artistes". » Extraits des actes d'un colloque organisé par Hors les Murs sous l'égide des ministères de la Culture et de l'Education nationale.

Lettre d'Echanges n°14

11/07/08. Les programmes de l'histoire des arts au collège. La lecture des nouveaux programmes scolaires permet de comprendre le pourquoi d'une de leurs plus grandes nouveautés, l'introduction d'un enseignement obligatoire de l'histoire des arts, dispensé sans horaire ni professeur propre.

Lettre d'Echanges n°15

Education artistique et culturelle : une étude de l'ANRAT (Association nationale de recherche et d'action théâtrale). Réalisée par Jean-Pierre Loriot, cette étude souligne la fragilité des dispositifs d'éducation artistique et culturelle à l'école en matière de théâtre. Compte-rendu et dossier.

Lettre d'Echanges n°16

12 mars : réunion du Groupe de travail sur les Enseignements artistiques (le compte-rendu de la première réunion est disponible en ligne).

Lettre d'Echanges n°22

Groupe de travail sur les Enseignements artistiques, compte-rendu de la réunion du 12 mars.

Lettre d'Echanges n°25

Vers une position commune... La sénatrice Catherine Morin-Desailly a indiqué, dans un rapport décisif, qu'il était essentiel de dépasser les blocages qui entravent l'application de la loi d'août 2004 quant à l'organisation d'un cycle d'orientation professionnelle pour l'enseignement artistique... La FNCC a donc organisé un groupe de travail réunissant, sous l'impulsion de Guy Dumélie et Jany Rouger, pour tenter de favoriser la concertation entre associations d'élus. *Texte la recommandation de la FNCC.*

Lettre d'Echanges n°27

Rencontres sur l'emploi artistique sous l'égide du CNPS et de la FNCC - 10 juin. « Nous ne sommes pas assez conscients de l'importance de la dimension de l'emploi dans la vie artistique et culturelle. Jusqu'à présent, l'approche des élus consistait le plus souvent à choisir des projets sans trop se soucier des structures. On voit maintenant qu'il importe d'appréhender la totalité des éléments constitutifs de la vie artistique et donc aussi cet aspect qu'est l'emploi. » Synthèse.

Lettre d'Echanges n°31

